



AVIS D'APPEL D'OFFRE

AO 02/2024

(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)

ACHAT ET TRANSPORT de 100 000 ±20% Tonnes de clinker

1) Objet du marché

La société des Ciments d'Oum El Kébil sise à Tajerouine se propose de lancer un appel d'offre ouvert pour l'achat d'une quantité de 100 000 ±20% Tonnes de clinker portland (dans l'option de la société LES CEMENTS D'OUM EL KELIL) livrable en Cinq expéditions, répondant aux exigences de la norme Européenne EN 197-1 en vigueur (équivalente à la norme tunisienne NT 47.01- 2017) destiné à la fabrication du ciment portland et selon les spécifications techniques définies au cahier des clauses techniques particulières.

Le clinker fourni avec les caractéristiques demandées doit permettre la fabrication de ciment à la CIOK (CEM I 42.5N - CEM A-L 42.5N - CEM II A-L 32.5 N) conforme à la norme tunisienne NT 47.01-1 en vigueur avec un taux d'ajout maximum permis de 20%.

- La quantité livrée pour chaque cargaison est d'environ 20 000 ±20% Tonnes
- La fourniture des certificats des essais avant chaque livraison ainsi que les échantillons de témoin à la CIOK.
- La livraison du clinker par camion à raison d'une quantité minimale de 20 000 tonnes par mois/ avec une cadence journalière minimum de 1500 tonnes.

2) Conditions de participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires capables de s'engager pour la fourniture et les transports des quantités de clinker indiquées ci-haut (producteur, Traders etc...) et répondant aux conditions du présent cahier des charges.

- Pour les offres présentées par un groupement, les conditions suivantes doivent être remplies:

Les entreprises groupées doivent être solidaires, chacune d'entre elles étant engagées pour la totalité du marché et doit pallier toute éventuelle défaillance de ses partenaires.

Le groupement doit désigner dans l'acte d'engagement "soumission" un mandataire Chef de file parmi ses membres qui sera le représentant de l'ensemble des entreprises groupées, et le seul vis-à-vis de la CIOK pour l'exécution du marché.

L'acte de groupement dûment signé par chacun des membres du groupement, doit être remis avec l'offre. Les stipulations de dite acte, ne sont pas opposables à la CIOK.

- En plus des conditions exigées par le présent cahier des charges, les soumissionnaires doivent respecter les conditions les conditions réglementaires Tunisienne en vigueur.

3) Pièces constitutives de l'offre - Ordre de priorité

Les pièces constitutives du marché sont :

1. La soumission financière qui constitue l'acte d'engagement
2. Le cahier des conditions d'appel d'offres (CCAO) et ses annexes
3. Le cahier des clauses Administratives Particulières (CCAP)
4. Le cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
5. L'offre technique du titulaire du marché
6. Le bordereau des prix du titulaire du marché.
7. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés de fournitures de biens et de services.
8. Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.

En cas de contradiction ou de différences entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévalent dans l'ordre dans lequel, elles sont énumérées ci-dessus.

4) Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Les documents administratifs
- ✓ l'offre technique
- ✓ l'offre financière

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées:

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

« Appel d'Offres n°02/2024 »

" ACHAT ET TRANSPORT DE 100 000 ±20% TONNES DE CLINKER"

« A ne pas ouvrir »

4-1) Enveloppe A - Offre technique :

- ✓ Fiche des critères de conformité
- ✓ Détail de l'offre technique :(Fiche technique, certificat de conformité des fournitures aux normes)

4-2) Enveloppe B - Offre financière :

- ✓ La soumission qui doit être établie selon modèle figurant à l'annexe joint au cahier des charges.
- ✓ Le bordereau des prix selon modèle en annexe du cahier des charges.

4-3) Cautionnement provisoire et pièces administratives

- ✓ Cautionnement provisoire ou garantie bancaire d'un montant de : 80 000 DT
- ✓ Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- ✓ Déclaration sur l'honneur de non influence
- ✓ Déclaration sur l'honneur de non appartenance à la CIOK
- ✓ Déclaration de non faillite
- ✓ Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- ✓ Attestation de la situation fiscale
- ✓ Registre de commerce
- ✓ Cahiers des charges
- ✓ Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature est celle du représentant légal du soumissionnaire
- ✓ Déclaration sur l'honneur (Loi n° 2018-46 du 1 août 2018)

5) Date et adresse d'envoi des offres :

5-1) Mode et Adresse d'envoi de l'offre

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kébil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

5-2) Réception des offres

- ✓ La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre, puis sur le registre des appels d'offres dans leur ordre d'arrivée, et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- ✓ La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- ✓ La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **13/02/2024 à 11h00** heures
- ✓ Le cachet du bureau d'ordre précité faisant foi.

6) Ouverture des offres publique :

- ✓ Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **13/02/2024 à 11h30** heures à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kébil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Au cours de la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires ou leurs représentants ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission. La commission d'ouverture des plis procède de la manière suivante :

- Ouverture des plis financiers et lecture des montants des offres.
- Constat et vérification de l'existence :
 - Du cautionnement provisoire
 - Des pièces administratives demandées
 - Des pièces constituant l'offre technique

7) Validité des offres

Les offres demeurent valables 60 jours à compter du dernier jour de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la C.I.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre; la validité du cautionnement provisoire sera de même prolongée d'une durée équivalente.

La demande et les réponses doivent être faites par écrit.

Un soumissionnaire peut refuser la demande et récupérer son cautionnement provisoire. Il ne peut en cas d'acceptation modifier son Offre.

- **NB :** Le prix du retrait d'un cahier des charges fixe et non récupérable est de 200 DT.